



LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

VILLERS-LÈS-NANCY



Villers-lès-Nancy

ville verte

Fortement impliquée dans la qualité et le développement du cadre de vie, la commune de Villers-lès-Nancy a choisi de rester partie-prenante de son environnement au travers d'actions réfléchies et menées par les élus locaux, les services de la Ville et les associations.

Malgré une conjoncture économique qui engendre des coupes budgétaires parfois drastiques, la Ville conserve intacte la volonté de garantir un environnement de qualité à ses administrés. Depuis le printemps 2015, elle s'est lancée dans une pratique totalement renouvelée de l'entretien des espaces verts et de son paysage.

Elle a aussi souhaité réagir aux remarques constructives du CNVVF lors de son précédent passage en 2014, pour répondre aux attentes formulées et atteindre de nouveaux objectifs.

C'est avec un budget en baisse constante qu'élus et services ont réussi à se montrer inventif et curieux des nouvelles pratiques afin d'assurer un fleurrissement de qualité, d'initier des actions et des pédagogies nouvelles.

Trois domaines ont principalement été concernés par ces changements : solidarité, pédagogique et technique.

Villers en chiffres

Région	Lorraine
Département	Meurthe-et-Moselle
Préfecture	Nancy
Canton	Laxou
Intercommunalité	Grand Nancy
Superficie	995 ha
Population	14 451
Densité	1 450,7 ha/km
Nombre de ménages	6 940
Naissances domiciliées	128
Décès domiciliés	131
Logements	7455
Part des résidences en %	93,1
Part des logements vacants en %	5,8
Part des propriétaires en %	61,9
Revenus nets déclarés moyens par foyer fiscal (2009)	29 673
Foyers fiscaux imposables en % de l'ensemble des foyers fiscaux (2009)	68,6
Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation en 2010	23 964 €
Emploi total	5 516
Taux de chômage	9,6
Nombre d'entreprises au 31/12/2010	858
Répartition	
Agriculture en %	1,0
Industrie en %	9,9
Construction en %	5,7
Commerce, transports et services	60,4
Commerce et réparation automobile	11,3
Part de l'administration publique enseignement, santé, action sociale	23
Part des établissements de 1 à 9	25,4
Part des établissements de 10 et plus	10,6



Solidarité

Les jardins partagés

En 2015, la Ville inaugure le premier jardin partagé, situé sur les coteaux. Cette initiative offre la possibilité à certains Villarois d'accéder à la pratique du jardinage tout en promouvant le respect de l'environnement par la préservation d'espaces protégés.

Face au succès de cette démarche solidaire, il s'est avéré opportun de créer un nouveau lieu de jardins partagés. Il a été aménagé sur le site d'une ancienne école, au cœur du quartier de Clairlieu, au cours de l'été 2016.



Le fonctionnement de ces jardins s'appuie sur le bénévolat et l'entraide des utilisateurs, mais également sur des animations régulières organisées par un bénévole afin de sensibiliser les utilisateurs à la périodicité des tâches, aux règles de base du jardinage, aux conseils saisonniers pour permettre à cette initiative de perdurer.

Un comité constitué par le services solidarité et et le service développement durable attribue les 16 parcelles disponibles afin de conserver une mixité sociale.

Le Composteur partagé MOTE (Matière Organique Très Expressive)



Soucieuse de renforcer les liens sociaux des habitants et les initiatives locales en matière de protection de l'environnement, la Ville s'engage dans une convention de partenariat avec la **Métropole du Grand Nancy**, le soutien financier de l'**ADEME** et l'association **M.O.T.E** (Matière Organique Très expressive) pour la mise en place d'un site de compostage partagé sur la place Jeannon Arbalétrier.

Il s'agit d'un projet de compostage partagé en milieu urbain, porté par **Aliénor Morvan**, designer en éco-conception et maîtrise d'usage, diplômée de l'**Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Nancy**.

Une première sensibilisation au projet a été proposée au cours de laquelle une quarantaine de personnes ont manifesté un réel intérêt.

Des animations sont programmées au printemps 2017 comprenant l'installation des îlots. Une communication est dédiée à l'événement.

Les îlots, fabriqués par l'AEIM, sont en Mèlèze ou en Douglas.



pédagogie

Création d'une mare pédagogique

En partenariat avec un bénévole passionné, la Ville a réalisé une mare pédagogique afin de développer des actions de sensibilisation au milieu naturel aquatique et aux espèces qui l'occupent auprès d'un large public.

Dans le cadre d'une convention, le **Centre permanent d'initiative à l'environnement de Champenoux** propose des animations aux classes villaroises autour de cette mare.

Le bénévole à l'initiative de ce dispositif œuvre au respect de la faune et de la flore de la mare pédagogique tout au long de l'année.



Des composteurs au restaurant scolaire

Au restaurant du groupe scolaire Albert Camus, situé dans le quartier de Clarlieu, la Ville de **Villers-lès-Nancy** a souhaité tester une initiative anti-gaspillage. Une aire composée de quatre composteurs en bois a été installée. Ces bacs sont uniquement destinés aux restes d'origine végétale des repas.

Une équipe formée encadre les enfants chaque midi pour faire le tri de leurs déchets. Ce dispositif est financé en partie par la **Métropole du Grand Nancy** et accompagné

par l'entreprise **Organéo**, spécialisée dans les projets de développement durable.

Une équipe technique, composée de jardiniers, de personnel du service éducation et de personnel de cantine, a été formée pour assurer l'entretien et les interventions tout au long du processus de compostage.

La matière organique transformée sera répartie aux pieds des massifs arbustifs du complexe scolaire.




Panneaux pédagogiques du Plateau de Villers-lès-Nancy

BIENVENUE SUR LA PELOUSE CALCAIRE DE VILLERS-LÈS-NANCY !

QU'EST-CE QU'UN E.N.S. ?

Les espaces naturels sensibles (ENS) ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, mais également d'aménager ces espaces pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.




Vous êtes ici dans un **espace naturel sensible (ENS)**.
 Tout au long de votre parcours vous pourrez découvrir des panneaux explicatifs et des jeux de reconnaissance des espèces animales et végétales présentes. Ces panneaux concernent la pelouse calcaire à trèfles et orchidées, l'histoire du site et les espèces particulières que l'on peut y trouver.
 Afin de préserver ce lieu, et pour que votre balade soit des plus agréables, nous vous demandons de ne pas laisser vos déchets sur le site, de ne pas cueillir les fleurs et de garder vos chiens en laisse pour ne pas effrayer les animaux.



Pour plus d'informations sur l'association Debra flasher le QR code

Le site du plateau de Villers-lès-Nancy, propriété de la Solorem, est un espace naturel important qui abrite des espèces protégées et remarquables. Il justifie des mesures de gestion et d'entretien particulières.

Désireuse de participer au projet de valorisation de cet espace naturel sensible, la commune a signé en 2014 une convention avec le lycée de Nancy-Pixérécourt, la Solorem, la Métropole du Grand Nancy, le Conseil départemental et deux associations de protection environnementale (DEVIBRA et FLORAINE). Cette convention vise à définir les modalités d'entretien de cet espace important.

Afin de sensibiliser le public et l'encourager au respect des espaces naturels sensibles, la commune, en accord avec la Solorem, va procéder à l'installation de panneaux pédagogiques pour accompagner le comportement citoyen des usagers du plateau.

LE PIN NOIR D'AUTRICHE



Il a été introduit en France en 1834 et avait pour fonction le reboisement rapide des zones fortement touchées par les guerres.

Sur le plateau, le pin noir a été implanté en 1930, après la Première Guerre mondiale, pour reboiser le site. Mais, sa prolifération sur la pelouse calcaire est néfaste à ce milieu. Elle modifie l'équilibre de cet écosystème en acidifiant le sol et en le privant de la lumière et de la chaleur nécessaires. Un entretien régulier est indispensable pour limiter cette prolifération.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Pour maintenir la biodiversité une intervention humaine est nécessaire avec coupe et débroussaillage manuels.
- Les aiguilles du Pin noir sont vert foncé et son écorce profondément crevasse. Ses fruits comme ceux de toutes les pinacées, sont appelés cônes.

Photos : Pin noir d'Autriche : Tournerets des bois / Pic noir

La fête de la nature



Sensible aux sujets de protection environnementale et de développement durable, la ville a souhaité partager cette fête de la nature sous différents angles.

Pour la troisième année consécutive, et grâce à la participation des associations et de leurs bénévoles, de multiples événements sont proposés du 15 au 21 mai 2017.

Au programme : conférences, promenades, jeu de piste, rencontres, visites, bourse aux plantes, expositions, démonstration, ateliers, concert, marché-bio,...

Villers nouvelles

DOSSIER SPÉCIAL DÉCHETS VERTS

PLAN B POUR LES DÉCHETS VERTS

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS : POURQUOI ÇA CHANGE ?

En 2011, une ordonnance relative aux déchets a été promulguée pour l'incorporation d'une norme de gestion des déchets verts dans les contrats négociés par les Grands Nord-Est, soit une norme collective de 200 000 € par an.

Le ramassage d'ordures ménagères collectées en 2015 est d'environ 72 000 tonnes dont presque 10 % de déchets verts... Ça vous laisse penser ?

Le ramassage des déchets verts est une prestation qui ne peut être gérée comme le plus collectif les gros volumes de déchets verts. Il faut des moyens techniques adaptés et la rigueur de la collecte. Seul exception à la règle, les pays de Meuse versent cotiser.

Avec cette opération, le Grand Nancy investit à 2 000 tonnes les déchets verts destinés aux unités métriques courantes, soit le moitié du chiffre actuel.

Pour leur environnement ?
 DÉCHETS VERTS, C'EST PAS DU RAISON DE VILLAGES ET DU CÔTE CONTRACTUEL. 03 83 33 23 02

Dans le Villers nouvelles N°53 un dossier spécial de 12 pages à permis aux villarois de s'informer sur les solutions mises à leur disposition quant au recyclage des déchets verts.

TECHNIQUE

Depuis le printemps 2015, une nouvelle stratégie de gestion des espaces verts est mise en place, elle permet de répondre à un besoin économique et d'améliorer par la même occasion l'environnement écologique.

Les démarches mise en place dans les espaces verts :

- Le fauchage tardif, intégré dans quasiment tous les espaces verts de la commune à plus ou moins grande surface en fonction de son intégration dans le paysage. Les fauchages sont réalisés en fin de printemps et début d'automne.



- Le broyage systématique des déchets de taille d'arbres et d'arbustes sains non résineux, avec une restitution totale des broyats sur le domaine communal.
- La réduction des tailles strictes régulières, favoriser les ports naturels et entretien en taille douce ou recépage des arbustes
- La suppression des haies en taille stricte.
- La création de massifs vivaces et arbustifs pour compléter le fleurissement traditionnel à faible coût et augmenter la strate arbustive.



Depuis la mise en place de cette démarche plus de 400 mètres linéaires de haies strictes ont été supprimés, compensés par la plantation de massif arbustif isolé en port libre. La surface de massifs vivace-arbustive a augmenté de 150 m².

Les surfaces de fauchage tardif représentent maintenant 10% de la surface entretenue par les jardiniers du service espaces verts.

Le fleurissement traditionnel en plantes annuelles perd du terrain au profit du fleurissement pérenne, mais sa qualité ne baisse pas pour autant. Depuis 2016, pour réduire les fréquences d'arrosage, la mise en place d'un paillage en coque de cacao est systématique au moment de la plantation. 10 m³ ont ainsi couvert les massifs du fleurissement 2016, ce qui a permis une réduction considérable des interventions d'arrosage entraînant des économies d'eau et de frais de personnel.



Cette année, pour le retour du jury sur la commune de Villers-lès-Nancy, le thème du fleurissement 2017 retenu est **les plantes grimpantes et leurs supports**.

Les structures ont été réalisées au cours de l'hiver, en partie avec des matériaux de récupération d'anciens décors.

Les plantes grimpantes qui orneront les structures sont les thunbergia jaune et orange, la Mina Lobata et le dipladéna, sélectionnées pour leur développement rapide et leur floraison abondante.

La réalisation de ces structures ne sera plus systématique pour les fleurissements estivaux afin de permettre aux jardiniers de la Ville de se consacrer également à l'entretien des sites paysagers, en prenant soin de la strate arbuste et vivaces. Cette démarche permettra un développement raisonné pour obtenir un maximum de floraison à chaque printemps et été et compléter ainsi le fleurissement annuel.

